

**Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal
lors de la séance du mercredi 28 septembre 2022**

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2022.09.37	Désignation du représentant au conseil de l'école élémentaire des Cahouettes.	Approuvée
2022.09.38	Désignation du représentant de la commune au Conseil d'Administration de la Mission Locale Intercommunale de la Marne aux Bois.	Approuvée
2022.09.39	Créances irrécouvrables pour les années 2011 à 2017 - budget Ville.	Approuvée
2022.09.40	Constitution de provisions pour risque de gestion.	Approuvée
2022.09.41	Adhésion à la centrale d'achat de la Région Ile-de-France.	Approuvée
2022.09.42	Concession de service public pour l'exploitation de l'hôtel Le Choucas : choix du concessionnaire et approbation du contrat de concession.	Approuvée
2022.09.43	Mise en œuvre du Télétravail.	Approuvée
2022.09.44	Création d'un emploi permanent et autorisation de recrutement d'un agent contractuel en raison des besoins des services et de la nature des fonctions.	Approuvée
2022.09.45	Autorisation Spéciale d'Absence (ASA).	Approuvée
2022.09.46	Médiation Préalable Obligatoire (MPO).	Approuvée
2022.09.47	Création de postes et modification du tableau des effectifs.	Approuvée
2022.09.48	Demande de concours financier auprès du Fonds Social Européen à travers le dispositif de relance REACT-EU pour le financement de l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA par le Projet Insertion Emploi de Neuilly-Plaisance pour l'année 2022, dans le cadre de l'appel à projet, en conformité avec le calendrier européen.	Approuvée
2022.09.49	Fixation du taux d'imposition de la taxe d'aménagement sur les secteurs des anciennes Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) supprimées.	Approuvée
2022.09.50	Convention de mandat d'encaissement de recettes de locations de courts de tennis municipaux.	Approuvée

Affichée le 29 septembre 2022